

Exercice Budgétaire : 2018

Fonction : 021 Conseil Régional

**Thème : Administration générale**

**Objet : Affectation des crédits en personnel par groupe politique**

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président le 30 novembre 2018, réuni les 13 et 14 décembre 2018, à 9 heures, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions de l'article L4132-23 portant sur le fonctionnement des groupes d'élus,

Vu la délibération n°20160006 adoptée en séance plénière du 4 janvier 2016 relative aux indemnités de fonction des élus régionaux,

Vu la délibération n°20160165 du conseil régional des 26 et 27 mai 2016 relatif à l'adoption du règlement budgétaire et financier,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2018, adoptée à ce jour,

Vu l'avis émis par la Commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques lors de sa réunion du 7 décembre 2018,

**CONSIDERANT / PREAMBULE :**

Considérant que le Président du Conseil régional peut, dans les conditions fixées par le Conseil régional et sur proposition des représentants de chaque groupe, affecter aux groupes d'élus une ou plusieurs personnes comme mentionné à l'article L 4132-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil régional ouvre au budget de la Région, le chapitre spécialement créé à cet effet, les crédits nécessaires à ces dépenses, sans qu'ils puissent excéder 30 % du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil régional.

**DECIDE**

Par 114 voix « Pour », 0 voix « Contre », 40 voix « Abstention »

De fixer le montant des crédits dédiés aux moyens en personnel de chacun des groupes politiques constitués dans la limite d'un montant global annuel de 1 574 205 €, soit un ratio annuel maximal de 9260 € par élu membre d'un groupe.

D'attribuer sur cette base aux groupes d'élus constitués, les crédits suivants correspondants à leurs effectifs constatés et conformément au principe de répartition proportionnelle :

Groupe politique	Montant annuel maximal des crédits
Les Républicains et apparentés (73 élus)	675 980 €
UDI - Union centriste (42 élus)	388 920 €
Rassemblement national et apparentés (41 élus)	379 660 €
Total	1 444 560 €

Ces montants seront ajustés au fur et à mesure de l'évolution des effectifs des groupes politiques durant l'année 2019.

Les dépenses afférentes sont inscrites au chapitre 944 01.

## AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

***Etaient présents (146) :*** Madame Nathalie ACS, Monsieur Emmanuel AGIUS, Monsieur Charles BAREGE, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Vincent BIRMANN, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Caroline BOISARD-VANNIER, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Chantal BOJANEK, Madame Natacha BOUCHART, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Céline-Marie CANARD, Madame Maryse CARLIER, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Agnès CAUDRON, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Madame Mireille CHEVET, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Hortense DE MEREUIL, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Olivier DELBE, Monsieur Pierre DENIAU, Madame Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, Madame Corinne DEROO, Madame Véronique DESCAMPS, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Eric DILLIES, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Madame Christine ENGRAND, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel FOUBERT, Madame Brigitte FOURE, Madame Catherine FOURNIER, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Antoine GOLLIOU, Madame Sophie GRANATO-BRICOUT, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Chanez HERBANNE, Madame Monique HUON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Florence ITALIANI, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Mathilde JOUVENET, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Marine LE PEN, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Nathalie LEBAS, Madame Frédérique LEBLANC, Monsieur Daniel LECA, Monsieur André-Paul LECLERCQ, Monsieur Grégory LELONG, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Astrid LEPLAT, Monsieur Sébastien LEPRETRE, Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Alexis MANCEL, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Christophe MARECAUX, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Olivier NORMAND, Monsieur Jacques PETIT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIERARD, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Madame Patricia POUPART, Monsieur Benjamin PRINCE, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Julie RIQUIER, Madame Sophie ROCHER, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Jean-Louis ROUX, Monsieur Didier RUMEAU, Madame Monique RYO, Madame Rachida SAHRAOUI, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Jean-Michel SERRES, Madame Valérie SIX, Monsieur José SUEUR, Monsieur Jean-Richard SULZER, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Jean-François THERET, Madame Valérie VANHERSEL LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Edith VARET, Monsieur Rudy VERCUCQUE, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoît WASCAT, Madame Marie-Claude ZIEGLER.

### **Pouvoirs donnés (23) :**

#### **Groupe Les Républicains et apparentés (6) :**

Madame Milouda ALA donne pouvoir à Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Adrien DI PARDO donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Madame Monique HUON, Madame Sophie MERLIER

LEQUETTE donne pouvoir à Monsieur Alexis MANCEL, Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD.

**Groupe UDI – Union Centriste (6) :**

Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT, Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Madame Sophie GRANATO-BRICOUT, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Madame Fatima MASSAU, Monsieur Serge SIMEON donne pouvoir à Monsieur Guislain CAMBIER.

**Groupe Rassemblement National et apparentés (10) :**

Monsieur Laurent BRICE donne pouvoir à Madame Patricia CHAGNON, Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Madame Sylvie SAILLARD, Madame Françoise COOLZAET donne pouvoir à Monsieur Yves DUPILLE, Madame Marie DESMAZIERES donne pouvoir à Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Madame Mélanie DISDIER donne pouvoir à Madame Mireille CHEVET, Monsieur Philippe EYMERY donne pouvoir à Monsieur Vincent BIRMANN, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Madame Marie-Chantal BLAIN, Monsieur Ludovic PAJOT donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis ROUX, Monsieur Gérard PHILIPPE donne pouvoir à Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Mylène TROSZCZYNSKI donne pouvoir à Madame Hortense DE MEREUIL.

**Non inscrit(s) (1) :**

Madame Brigitte MAUROY donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BATAILLE.

**N'ont pas participé au vote (15) :** Monsieur Gérald DARMANIN, Monsieur François DECOSTER, Monsieur Olivier DELBE, Monsieur Pierre DENIAU, Madame Véronique DESCAMPS, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Astrid LEPLAT, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Virginie ROSEZ, Madame Rachida SAHRAOUI, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Grégory TEMPREMANT

**Absent (1) :** Monsieur Guillaume KAZNOWSKI.

DECISION DE LA SEANCE PLENIERE:

**ADOpte DANS SON INTEGRALITE**

**Xavier BERTRAND**

**Président du Conseil régional**